

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2024-06-115

Séance du 26 juin 2024

Objet : Signature d'une convention de financement avec l'Education Nationale dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique (NEFLE) pour l'école élémentaire de Jean-Jaurès

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
25	7	1

VOTE	
Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 juin 2024

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Michel **SELLENS**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian **BAUME** procuration à M.GRAZIANO-BAYLE, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M.FOND-THURIAL, Mourad **ABADLI** procuration à M.CEGIELSKI, Sylvain **HILLE** procuration à A.OUATIZERGA, Marilyne **FOURNIER** procuration à C.MUCCIO, Claude **ROUX** procuration à J-Y CHAPELET, Pascale **BORDES** procuration à B.NASS

Conseillers municipaux absents : Catherine **HERBET**

Secrétaire de séance : Christine **MUCCIO**

Objet : Signature d'une convention de financement avec l'Education Nationale dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique (NEFLE) pour l'école élémentaire de Jean-Jaurès

Vu le projet pédagogique déposé par l'école élémentaire Jean-Jaurès de Bagnols-sur-Cèze,

Vu l'avis de la commission d'examen des projets pédagogiques présidée par la rectrice,

Considérant la loi de finances pour 2023, prévoyant en son article 186, par dérogation aux dispositions de l'article L.211-8 de Code de l'éducation, que l'Etat peut participer au financement des dépenses générés par les projets pédagogiques des écoles,

Considérant que la question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive du mercredi 12 juin 2024,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'élu délégué, à signer la convention de financement entre la Ville et la Direction des services Départementaux de l'éducation nationale et Gard, mentionnant les conditions de financement du projet NEFLE de l'école élémentaire Jean-Jaurès.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

